



Que dit la Charte ?

Article 7.1.2 Assurer la pérennité des éléments structurants des paysages ruraux pour une meilleure affirmation de l'identité des Pyrénées Ariégeoises.

L'objectif est de pérenniser les différents éléments structurants du paysage. Ainsi, l'action vise à :

- Promouvoir l'arbre en tant qu'élément identitaire du paysage
- Valoriser les jardins et les vergers

Planter des haies ?

Premier geste avant tout aménagement, construction, plantation : observer le paysage environnant. Les haies ne sont pas toujours nécessaires.

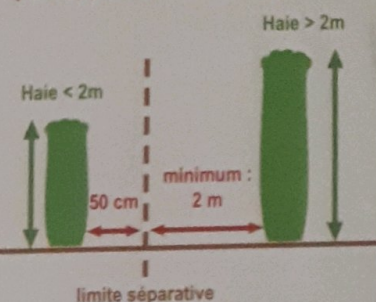
L'observation et le questionnement permettent d'établir des repères dans le paysage et donc de mieux adapter le projet à l'environnement existant. Y a-t-il des haies et/ou de grands arbres isolés ? Comment ces éléments sont-ils organisés les uns par rapport aux autres ? Quelles essences y sont présentes ? Comment sont-elles réparties (en fonction de la pente : fond de vallon, versant...) ?

La plantation de haies vives en guise de clôture, avec plusieurs essences végétales est à préférer aux murs pleins ou surmontés d'un grillage et aux haies composées d'une essence unique et taillées au carré.

Planter des haies mélangées

Choisir plusieurs espèces locales adaptées au terrain et au contexte.

Distance réglementaire de plantation d'une haie par rapport à la limite séparative



Source : Code Civil

Les raisons

- diversité paysagère, barrières clairsemées
- aspect naturel de nos villages
- changement d'aspect au fil des saisons
- protection contre les parasites et les maladies
- nombreux abris et source de nourritures pour la petite faune
- (feuilles et bois morts pour le hérisson, baies pour les oiseaux, noisettes pour les petits rongeurs...)
- maintien d'insectes utiles pour le jardin et le verger (coccinelles, chrysopes, sauterelles...)
- maintien des équilibres écologiques en général

Exemple à ne pas suivre : les murs verts

Une seule essence dans une haie (ex : laurière, thuya...) entraîne :

absence de vie au jardin

- pas de floraison ni de papillons
- pas de variation au cours des saisons
- moins de lumière dans le jardin (effet « mur »)

plus de contraintes et de fragilité

- taille régulière nécessaire
- production importante de déchets verts
- sensibilité accrue à la sécheresse et aux maladies
- diffusion des maladies plus rapide



mur vert en thuya

Les bonnes pratiques

Taille douce

Laisser les arbustes avec un port le plus libre possible

- conserve l'aspect naturel et champêtre de la haie
- préserve l'esthétique et la santé de l'arbuste
- augmente sa longévité
- favorise la floraison des différentes espèces.

Exemple à ne pas suivre : les bâches plastiques

Risques : frein au développement biologique, pollution...

Paillage

Pailler au pied des plantations

- préserve l'humidité du sol et limite les arrosages
 - évite la prolifération des « mauvaises herbes »
 - protège du gel
 - s'entretient uniquement les premières années succédant les plantations
- Formes du paillage naturel : paille coupée, feuilles mortes, copeaux de bois...
- Lieux de vente locaux (liste non exhaustive) : fabricants de plaquettes bois (Communautés de Communes du Séronais, du canton d'Oust, Energie Bois Sud à Montjoie en Couserans et M. Calmet à Camarade).



Essences conseillées



les fruitières

pour déguster les fruits de son jardin

Pour les gourmands, les haies peuvent s'agrémenter de Groseiller, Figuier, Vigne, Noisetier, Pommier, Poirier... Certains arbustes offrent également des fruits plus originaux à consommer en confitures : Cognassier, Sureau noir, Églantier, Néflier...



Néflier



Cognassier



Noisetier



Groseiller



Églantier



Sureau noir



les décoratives et parfumées

pour animer les jardins

En milieu urbain, Lilas, Arbre de Judée, Epine vinette de Juliana, Cytise, Deutzia peuvent s'ajouter aux arbustes indigènes et sauvages et tout aussi fleuris et/ou parfumés (Houx, Cornouiller sanguin et Cornouiller mâle, Fusain, Troène, Genêt à balais...). A cela on peut ajouter des fruitiers ou des arbres pour un aspect plus diversifié et donc plus naturel.



Fusain



Genêt à balais



Houx



Chèvrefeuille



Cornouiller mâle



Amélanchier



les bocagères

pour faire le lien avec la campagne environnante

Les essences dites de « hautes tiges » (Chêne pédonculé, Chêne sessile, Merisier, Charme, Erable sycomore, Frêne, Châtaignier, Sorbier domestique) peuvent alterner avec les « basses-tiges » et arbustes (Noisetier, Fusain, Cerisier de Saint-Lucie, Viorne obier, Viorne lantane, Prunellier, Bourdaine).



Merisier



Alisier torminal



Prunellier



Bourdaine



Haie plurispécifique



les invasives

espèces à ne pas planter

Les plantes invasives sont des plantes dont l'introduction déséquilibre et provoque d'importantes nuisances, souvent irréversibles, à la biodiversité d'un écosystème. Voici quelques exemples de plantes invasives à proscrire lors de toute plantation (y compris en milieu urbain).



Buddleia



Herbe de la Pampa



Robinier faux acacia



Impatiens de l'Himalaya



Renouée du Japon



Ailante

en résumé

- Éviter les plantations « ordonnées » (par exemple un Chêne sessile tous les 10 mètres et un Fusain tous les 5 mètres).
- S'approcher d'un agencement naturel en lien avec le caractère rural de nos villages.
- Composer les massifs ou les linéaires de haies en variant les hauteurs, les ports, les types de feuillages, les dates et couleurs de floraisons ou encore les fructifications.

Document élaboré avec la participation du CAUE Ariège et de Michel Mangin (pépinériste)